



## Argent prete a une amie il y a 20 mois

Par **WINDSTEF**, le **29/09/2009** à **17:11**

Bonjour,

J'ai fais prêt de 5.000 € en Fevrier 2008 à une amie pour lui permettre de répondre à un besoin urgent.

Ce pret a ete effectue par virement bancaire de ma banque a la sienne.

Nous nous etions accordes verbalement d un remboursement dans les 12 mois, elle m'a d'ailleurs fait un cheque du montant prete qq jours plus tard.

Cette personne rencontrant tjs des difficultes pendant ces 12 mois je n'ai donc pas remis ce cheque a l'encaissement pour lui eviter des soucis supplementaires sachant parfaitement qu'un cheque reste valable 1 an pour son encaissement.

A ce jour apres 20 mois, je n'ai tjs pas ete rembourse et le cheque n'est plus "valable".

J'ai demande il y a 1 mois a cette personne de me proposer une solution ou un echeancier pour me rembourser et bien entendu silence total depuis, plus aucune reponse a mes appels, textos ou mails (nous habitons a 120km l'un de l'autre).

J'ai envoye un courrier il a 15 jours en recommande avec accuse de reception qu'elle n'a pas receptionne , la lettre m'etant donc revenue.

A partir de maintenant qu'elle est la meilleure chose a faire sachant que j'ai donc en ma possession le virement prouvant mon pret et son cheque prouvant que ce pret n'etait pas un don.

Saisir de suite le Tribunal d'Instance de la localite de mon debiteur assiste ou non d'un avocat ou bien contacter un huissier de justice afin que ce dernier tente de trouver une solution a l'amiable avec cette personne avant d'aller en justice ?

J'attends toutes vos reponses, merci

Cordialement.